



**Avec l'ELECTRICITE,
Une NOUVELLE AMBITION
pour la FRANCE**

Les recommandations du secteur électrique



Avec l'**ELECTRICITE**

Une nouvelle ambition pour la **FRANCE**

La filière électrique française a su répondre aux attentes des Français avec :

la qualité de la fourniture et satisfaction de la clientèle, stabilité et compétitivité des prix, indépendance à l'égard des contraintes externes d'approvisionnement, sûreté des installations, respect de l'environnement. Pour autant, l'électricité demeure une question stratégique pour aider notre pays à relever les défis de demain: ses dimensions géopolitique, économique, sociale et environnementale sont de plus en plus essentielles pour affronter les défis à venir et fournissent un levier d'action déterminant pour les politiques publiques.

L'électricité est au cœur des évolutions sociétale, économique et technologique que traverse la société

Le développement du numérique dans les rapports humains et dans l'activité économique, la robotisation et l'automatisation de la production, l'essor des véhicules électriques, la digitalisation des objets de la vie quotidienne : toutes ces évolutions font appel à l'électricité, qui plus que jamais devient un vecteur essentiel du fonctionnement de notre société et de notre économie.

L'électricité est l'une des réponses premières à la question environnementale,

Elle est une source d'énergie peu polluante : la filière électrique française a su se placer à l'avant-garde de la maîtrise de la consommation et du développement de technologies propres non émettrices de CO2, de l'hydro-électricité aux énergies solaire, éolienne et hydrolienne, en passant par le nucléaire. Demain, elle sera en position d'exporter ses technologies pour aider les pays de toutes les régions du monde à décarboner leur production d'énergie.

La filière électrique, enfin, est un fleuron de l'économie française et un de ses principaux pourvoyeurs d'emplois

Avec près d'un million d'emplois directs ou indirects, répartis dans tout le pays au travers notamment du développement et de la maintenance des lignes de transport et de distribution, de la diversité des parcs de production, de la fourniture et des services aux consommateurs, elle contribue à la dynamisation des territoires. Avec les exportations d'électricité et la commercialisation de notre expertise pour aider les pays étrangers à renforcer leur système électrique, elle contribue à la compétitivité de la France sur les marchés internationaux.

Cette filière est appelée à connaître des transformations profondes

La poursuite de la montée en puissance de la concurrence, le développement de la production renouvelable, les innovations technologiques dans la production et l'acheminement, la digitalisation de l'offre de services et de la gestion des réseaux..., sont de véritables opportunités en termes de création d'emplois et d'émergence de nouveaux métiers; elles nécessiteront un accompagnement des transformations sociales au sein des branches et des entreprises concernées.

L'UFE rassemble toute la filière électrique française

Productions thermique, nucléaire et renouvelable, transport et distribution d'électricité, fourniture et services à l'énergie. Elle construit des positions communes, et une vision moyen et long terme de la transformation en lien avec leurs parties prenantes, internes et externes, et se veut avant tout un espace de dialogue en amont de choix responsables et durables.

L'agenda politique de l'année 2017 nécessite des échanges approfondis avec l'Etat, les collectivités territoriales, les fédérations syndicales et les institutions européennes

L'UFE a vocation à nouer le dialogue avec tous ceux qui aspirent à construire la politique énergétique de demain.

L'UFE est un interlocuteur disponible et légitime pour les décideurs

capable de leur fournir les données factuelles pour apprécier ces enjeux, les aider à formuler leurs objectifs de politique énergétique.

L'ÉNERGIE est UN ENJEU DE SOCIÉTÉ pour la France et pas seulement UN SUJET TECHNIQUE

Parce que
tout le monde
est concerné :

- **les ménages**

qui sont tous des consommateurs d'énergie et tous des consommateurs d'électricité, avec des modes de consommation et des attentes qui évoluent fortement ;

- **les entreprises**

qui ont besoin d'une énergie de bonne qualité et de sécurité d'alimentation pour bien fonctionner et de maîtriser leurs factures pour leur compétitivité ;

- **les territoires**

qui aspirent à mieux maîtriser leur propre consommation, à développer la production locale facteur d'attractivité, et à conduire des politiques interdépendantes des questions énergétiques, en particulier dans le domaine de l'aménagement, du transport... ;

- **Les Etats et l'Europe**

qui se préoccupent de leur sécurité énergétique et participent pleinement à la décarbonation des économies engagée lors de l'Accord de Paris.

Parce que
les objectifs
poursuivis vont
bien au-delà de
l'énergie avec
la volonté d'un
monde :

- **plus respectueux de l'environnement** et du climat ;

- **plus sûr**, où les enjeux énergétiques sont moins sources de tensions géopolitiques voire de conflits ;

- **plus connecté** ;

- **plus collaboratif**, où les citoyens jouent tout leur rôle dans la prise de décision ;

- **plus prospère**, pourvoyeur d'activité et d'emplois.

L'électricité est
la clé de voute
de la réponse
énergétique à
tous ces enjeux

- En France, c'est **une énergie décarbonée** et peu polluante,

- en **interface avec toutes les autres énergies** (gaz, pétrole, nucléaire, renouvelables, chaleur...),

- **produite localement et créatrice d'emplois,**

- vecteur universel de **tous les usages énergétiques,**

- et support indispensable d'une société de plus en plus **numérique**.

Depuis plus d'un
siècle, la France
a trouvé, avec
l'électricité, un
de ses leviers
de succès

À travers l'**électrification** du territoire, les équipements **hydrauliques**, la réussite **nucléaire**, la puissance des **réseaux**, le développement des **énergies renouvelables**, l'**innovation** et la maîtrise des technologies, de nombreux **emplois et des compétences reconnues** en France comme à l'international.

- **Une filière et un système électriques qui continuent à innover**

dans la production, les réseaux, la fourniture, les services, les équipements, les smart-grids... au sein d'un écosystème composé de grands groupes, d'ETI, de start-up, d'agrégateurs...

- **Une filière électrique qui est aujourd'hui un fleuron de l'industrie française**

pourvoyeuse d'emplois sur l'ensemble du territoire. Une filière compétitive, reconnue mondialement, qui dispose d'un vaste potentiel de développement à l'international. La mutation en cours va exiger de très nombreux pays à revoir leur mix énergétique en profondeur, tout en poursuivant pour certains, un effort intense d'électrification de zones aujourd'hui non couvertes par un système électrique. La France, par sa maîtrise des technologies décarbonées, est très bien placée pour accompagner ces mouvements.

La France dispose
là d'un formidable
atout industriel
sur lequel elle
peut capitaliser
pour construire la
société de demain

L'ÉLECTRICITÉ au service de LA FRANCE DE DEMAIN

En confortant nos avantages compétitifs actuels (balance commerciale exportatrice, prix de l'électricité inférieur à celui des autres pays européens...), **les changements à opérer sont structurels et profonds.**

Le contexte économique de la France et celui de son industrie électrique est désormais beaucoup plus tendu, avec un marché électrique européen déprimé qui compromet la rentabilité des actifs de production, avec des entreprises qui ont à faire face à des enjeux commerciaux et financiers très forts (impact négatif de la baisse des énergies fossiles sur le prix du marché de gros, prix du CO2 insuffisamment valorisé pour être un signal économique pertinent).

Aussi pour **répondre aux nouvelles aspirations des consommateurs, des territoires, des salariés et de la société dans son ensemble, il faut être innovant et aller de l'avant.**

**Les
consommateurs
acteurs de leur
consommation**

- Une meilleure information, un développement des services appropriés à leurs besoins...

L'électricité, énergie de plus en plus pilotable grâce, en particulier, à l'utilisation des technologies de l'information, peut être de plus en plus « appropriée » par les consommateurs ;

- Pour certains, être en capacité de produire eux-mêmes une partie de ce qu'ils consomment avec le développement de l'autoproduction ;

- Une maîtrise de leur facture, un recul de la précarité énergétique :

énergie indispensable, bien de première nécessité, l'électricité demeure encore peu chère en France et l'évolution de son prix est donc maîtrisable pour être supportable par chacun au regard des investissements à financer.

**Les territoires
souhaitent, malgré un
contexte économique
contraint, développer
leur attractivité**

- Deviennent les lieux privilégiés de l'innovation et l'expérimentation,

pour préfigurer la ville et les territoires ruraux de demain, où des « réseaux intelligents », à l'aide du numérique, optimiseront localement leur performance, la production, le stockage et la consommation « en temps réel » ;

- Tirent profit de la complémentarité des énergies de réseau

(biogaz, électricité, réseau de chaleur et de froid) et recherchent plus spécifiquement celles dont la production est décentralisée et renouvelable dans une démarche pouvant aller jusqu'aux territoires à énergie positive ;

- impulsent de nouvelles règles de gouvernance et d'évolution des compétences.

**Les salariés
des entreprises du
secteur, eux aussi,
acteurs des mutations
en cours, ont besoin
d'une visibilité dans
leurs parcours**

- Une visibilité dans leur parcours professionnel au regard des missions qu'ils assurent.

Certaines technologies sont appelées à voir leur poids diminuer (charbon, fioul...), d'autres à se développer (énergies renouvelables) ou à se transformer (nucléaire, distribution) ; **les métiers vont évoluer** sous l'effet de la montée en puissance des attentes des clients, de la décentralisation, de la concurrence et de la digitalisation.

Ces évolutions posent de nombreux défis techniques, socio-économiques, mais aussi politiques pour le secteur et le système électrique

Avec le développement des énergies renouvelables décentralisées et un besoin de flexibilité accru, les réseaux jouent un rôle de plus en plus de mutualisation et de recours, avec une optimisation de l'équilibre offre et demande d'électricité beaucoup plus proche du temps réel.

Ces évolutions nécessitent de rendre explicites les questions structurantes auxquelles nous devons collectivement répondre, parmi lesquelles la révision de certains cadres de régulation comme le tarif d'acheminement des réseaux (TURPE), mais aussi les impacts sur les grands équilibres historiques de solidarité et d'équité (péréquation nationale, couverture des charges, fiscalité...). Le cadre réglementaire doit être adapté pour permettre d'assurer une solidarité territoriale et éviter que ne se creuse un fossé entre des territoires qui développent une forme d'autonomie énergétique et d'autres qui, ayant moins de ressources, doivent pouvoir continuer à bénéficier pleinement d'un réseau de qualité à un prix raisonnable.

Il convient aussi que la tutelle ministérielle du secteur intègre la dimension de transversalité entre l'énergie, l'environnement, l'industrie, l'emploi, le soutien à la recherche et au développement des innovations.

De surcroît, les nécessaires démarches de concertation locale associant les élus, les professionnels, les experts de l'environnement et les riverains doivent être simplifiées mais aussi entamées le plus en amont possible de la réalisation des projets.

C'est une véritable transformation sociale à laquelle les entreprises et les salariés du secteur doivent se préparer, et que les pouvoirs publics devront accompagner en donnant aux entreprises **un cadre de régulation sociale** adaptés aux défis à relever, et **une temporalité maîtrisée et acceptée par tous**, afin de s'assurer du succès des transitions à conduire.

Le paysage de l'électricité évolue donc fortement

POUR UNE FRANCE TOURNEE VERS L'AVENIR :
L'ÉLECTRICITÉ EST L'ÉNERGIE QUI PERMET D'ACCOMPAGNER UNE STRATEGIE DE RE-INDUSTRIALISATION ET D'INNOVATION AMBITIEUSE POUR LA FRANCE, SANS EMETTRE DE GAZ A EFFET DE SERRE.

- avec l'électricité, la France peut se projeter de plein pied dans une société post-carbone en s'appuyant sur les deux piliers de l'efficacité climatique : moins consommer grâce à l'efficacité énergétique et surtout, mieux consommer en substituant les énergies décarbonées aux énergies carbonées ;

- avec une électricité décarbonée, la France peut traiter à la source des problèmes majeurs de santé publique en améliorant la qualité de l'air avec, en particulier, une ambition marquée pour la mobilité électrique qui permet de réduire drastiquement les émissions de particules fines ;

- avec un mix de production diversifié et équilibré, intégrant de plus en plus de sources de production locales et jouant, sans a priori et avec efficacité, sur les complémentarités entre toutes les sources d'énergie (solaire, éolien, hydraulique, biomasse, nucléaire, thermique), le parc de production garantit la sécurité et l'équilibre « offre/demande » en tout temps et en tout lieu, au bénéfice de tous les consommateurs ;

- avec une filière électrique qui innove pour gagner de nouvelles parts de marché en France, en Europe et à l'international (véhicule électrique, smart-grids, nouvelle génération de nucléaire, service à l'énergie à forte valeur ajoutée...), il est aussi indispensable d'adjoindre une vision prospective de l'emploi et des compétences.

L'électricité est un moteur de la croissance durable





POUR UNE EUROPE PLUS FORTE DANS LE MONDE, pour une FRANCE PLUS FORTE en Europe

Les enjeux économiques et géopolitiques au niveau international (Moyen-Orient, Russie, Chine, USA) sont majeurs et constituent une motivation forte pour **accroître l'indépendance énergétique de l'Union Européenne**, en s'appuyant sur les énergies qui peuvent être produites en Europe.

L'Europe a tous les atouts pour peser au niveau international et doit, pour être plus efficace, aller non pas nécessairement vers plus d'intégration européenne, mais vers un approfondissement de la coopération régionale.

La France, dans le contexte post Brexit, doit être un leader dans ces orientations européennes :

■ **en valorisant l'atout stratégique pour le renouveau de l'industrie européenne que représente une électricité décarbonée, avec une ambition partagée sur le prix du CO₂**, donnant un signal clair vers un monde post-carbone, sans défavoriser les acteurs économiques européens ;

■ **en améliorant la fonction de mutualisation des systèmes énergétiques nationaux permise par les interconnexions** et pour cela, contribuer à renforcer la coordination entre les États membres, plutôt que déplacer les responsabilités opérationnelles au niveau supranational ;

■ **en valorisant les capacités de réserve de production ou d'effacement de la demande**, en complément de la maîtrise de la demande d'énergie, pour faire face aux aléas et garantir la sécurité d'alimentation des consommateurs de l'UE ;

■ **avec une régulation incitative** plutôt que coercitive qui accompagne les acteurs du secteur électrique dans la conquête de nouveaux marchés au regard des évolutions du secteur électrique et des attentes des consommateurs.



CHIFFRES CLÉS

DE LA FILIÈRE ÉLECTRIQUE (2015)

+ 2,3 Md€

Solde commercial

18 %

part de la production renouvelable*

129,2 GW

capacités installées

près de

1 000 000

d'emplois



90 %

de la production repose sur des moyens de production décarbonés

546 TWh

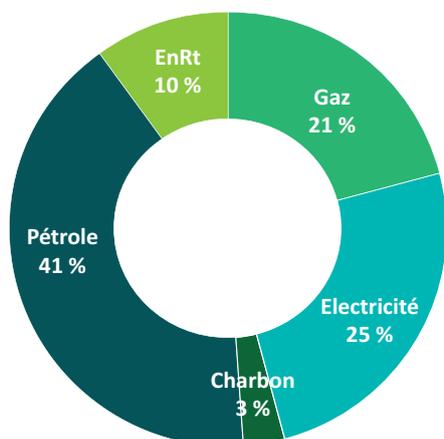
production nationale

479 TWh

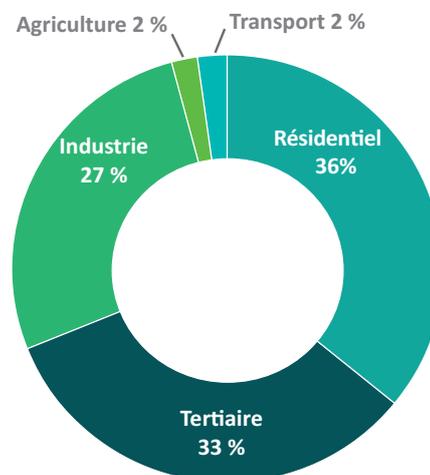
consommation nationale



RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN FRANCE EN 2015



RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE EN 2015



* y compris hydraulique

LES RECOMMANDATIONS de l'UFE



POURSUIVRE la lutte contre le RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Diagnostic

Si la production d'électricité est déjà largement décarbonée en France et peut être de plus en plus renouvelable, elle ne représente que moins d'un quart de la consommation totale d'énergie en France. Il reste donc encore des champs entiers pour décarboner l'économie, en particulier dans les secteurs du transport et du bâtiment.



Donner au **CO2** un prix qui soit un signal économique pertinent pour encourager les investissements bas carbone et l'efficacité énergétique

Recommandations UFE

- Confirmer la trajectoire de la contribution climat énergie dans les prochaines lois de finances pour atteindre 30,5 €/tCO2 en 2017 et 39 €/tCO2 en 2018, dans la perspective d'atteindre 100 €/tCO2 en 2030.
- La France doit continuer à promouvoir au niveau européen une révision de mécanisme EU/ETS pour donner un prix du CO2 autour de 30 €/t au plus tôt, et en tout cas avant 2025.



Encourager les secteurs du bâtiment et des transports, très émetteurs de CO2, à réaliser des actions d'efficacité climatique, en économisant l'énergie et en substituant les énergies bas carbone aux consommations d'énergies fortement carbonées telles que le fioul et le pétrole

Recommandations UFE

- Encourager dans le bâtiment le transfert d'usages des énergies les plus carbonées vers l'électricité produite par des sources bas carbone, la chaleur renouvelable et les solutions énergétiques les plus performantes (gisement de 3,6 millions de maisons individuelles et 0,64 million de logements collectifs au fioul).
- Promouvoir les véhicules électriques comme un des vecteurs principaux de la réduction des émissions de CO2 et de particules dans le transport : soutenir le développement du marché du véhicule électrique d'occasion et des véhicules utilitaires légers, soutenir les plateformes d'interopérabilité des bornes de recharge européennes.



Aligner l'ensemble de la fiscalité énergétique avec les objectifs climatiques

Recommandations UFE

- Supprimer les exonérations de taxe sur la consommation des produits pétroliers (TICPE) au profit de réductions de charges sur le travail ou l'innovation,
- Recentrer le Crédit d'impôt Transition Énergétique (CITE), l'éco-prêt à taux zéro et la TVA à taux réduit aux actions les plus performantes énergétiquement et climatiquement.
- Remonter au niveau national les taxes sur la consommation d'énergies fossiles et décentraliser une part des taxes sur les consommations d'énergie décarbonée pour accroître l'intérêt local des transferts d'usage vers ces énergies.

Faire évoluer **LE SYSTEME ÉLECTRIQUE** vers une plus grande **FLEXIBILITE** pour répondre aux **ATTENTES DES CONSOMMATEURS ET DES TERRITOIRES**

Diagnostic

Pour s'adapter aux développements liés à la transition énergétique, le système électrique devra évoluer vers plus de flexibilité, à la fois dans la gestion des productions, le pilotage des consommations, l'utilisation de technologies de stockage et le recours au réseau. Même si des sites d'autoconsommation se développeront, ils auront quasiment toujours besoin de recourir pendant certaines périodes au réseau électrique pour assurer leur sécurité d'approvisionnement. Les réseaux ont un rôle clé pour faciliter la transition énergétique et les compteurs communicants (dont Linky) sont la première brique de cette évolution.

La France doit centrer sa stratégie industrielle sur les points forts de sa filière électrique et favoriser la recherche et l'innovation pour répondre aux nouveaux enjeux du système électrique dans un contexte de compétition économique mondiale.

Point d'attention : Des choix structurants seront à opérer dans le respect des grands principes de solidarité : rôle de mutualisation des réseaux, développement de nouvelles fonctionnalités des réseaux favorisant les équilibres locaux, principe de péréquation nationale, principes de solidarité entre les territoires et d'équité dans la fiscalité.



Encourager l'innovation et les évolutions technologiques en faveur d'un système électrique de plus en plus flexible,

en tirant parti de la digitalisation, afin de développer une filière industrielle nationale ancrée dans les territoires et qui anticipe les nouvelles technologies (EnR, stockage, smartgrids...).



Mettre en œuvre une nouvelle régulation

Recommandations UFE

- Un cadre réglementaire et une planification stables pour le secteur de l'énergie, qui apportent la visibilité pour investir et innover,
- Poursuivre la démarche de simplification pour les investissements nécessaires à l'atteinte des objectifs énergétique et climatique,
- Orienter plus de financements publics : au niveau des fonds européens (H2020, NER300...) et nationaux (PIA3...), sur les innovations en matière de flexibilité des réseaux,
- Faire le bilan des démonstrateurs pour donner aux industriels français, équipementiers, start up et ETI de la visibilité sur ces développements.

Recommandations UFE

- Le TURPE doit être refondé pour refléter l'évolution du rôle des réseaux, qui développent de nouvelles fonctionnalités, pour intégrer la diversité du parc de production et la variabilité de ses sources ainsi que les nouvelles formes de consommation (un rôle de plus en plus de mutualisation, de recours et d'optimisation).
- Un cadre adapté pour permettre le développement de l'AUTOCONSOMMATION et éviter les surcoûts (notamment liés aux pics locaux d'injection), tout en assurant une répartition équitable des coûts réseaux et taxes entre tous les consommateurs.

Une **ÉVOLUTION DES PRIX MAÎTRISÉE** pour les consommateurs et ouvrant la **PERSPECTIVE À DE NOUVEAUX SERVICES**

Diagnostic

La facture d'électricité est composée de 3 parts : 1/3 énergie, 1/3 acheminement / 1/3 taxes. La fiscalité sert à financer les politiques publiques : encouragement à la diminution des émissions de carbone au travers du soutien à l'efficacité énergétique, développement des ENR, tarif de première nécessité, péréquation avec les zones non interconnectées. Cette fiscalité est prioritairement supportée par les consommateurs d'électricité aujourd'hui, même si à l'avenir le développement des ENR sera supporté par les consommations de produits fossiles. Le prix de l'électricité permet aussi de préparer l'avenir en finançant les investissements de maintenance ou de renouvellement des outils de production et des infrastructures de réseaux.

Point d'attention : La maîtrise de l'évolution de la facture des consommateurs dépendra aussi de la trajectoire et de la temporalité choisie pour rendre le financement de la transition énergétique supportable par tous.



Maîtriser la facture d'électricité

Recommandations UFE

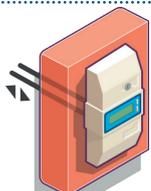
- Par l'efficacité énergétique : accompagner les actions les plus performantes énergétiquement et climatiquement (isolation des combles, pompes à chaleur, convecteurs électriques performants, appareils de régulation programmables...).
- Développer le recours au passeport rénovation pour aider les consommateurs dans leurs décisions et leur donner une meilleure visibilité des aides disponibles, et pour les entreprises développer des contrats d'exploitation avec garantie d'économies d'énergie.
- Préserver les mesures existantes en faveur des consommateurs électro-intensifs exposés à la concurrence dans le cadre du régime redéfini par la loi transition énergétique.
- Approfondissement des processus résultant de l'ouverture des marchés : digitalisation des parcours clients et suivi des impayés par un dispositif de type «Preventel».



Protéger les consommateurs fragiles

Recommandations UFE

- Identifier toutes les composantes de la précarité énergétique, y compris les dépenses liées aux transports, afin de pouvoir mettre en place un traitement spécifique adapté.
- Pour l'aide au paiement de la facture, informer à travers une campagne de communication ciblée la mise en œuvre en 2018 du chèque énergie en remplacement des tarifs sociaux. Favoriser une mise en œuvre simple, dématérialisée et automatisée pour que le dispositif du chèque soit compris et efficace.
- Prévoir un objectif de réduction progressive du fioul comme énergie de chauffage.



Encourager le développement de nouveaux services

L'inclusion du numérique sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique et le développement des **plateformes de données** amènent de nouvelles opportunités de services plus personnalisés pour les consommateurs dans le respect de la vie privée (compteurs communicants, gestion des effacements, objets connectés...)

Recommandations UFE

- Utiliser le potentiel des données des compteurs communicants en matière de valorisation de nouveaux services.

EUROPE : renforcer la **COMPETITIVITE** **DE LA FRANCE** et garantir la **SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT**

Diagnostic

La faiblesse structurelle à laquelle est désormais confronté le marché de l'électricité en France comme en Europe, avec des prix de gros inférieurs aux coûts de revient, menace durablement notre industrie mais aussi la sécurité d'approvisionnement. Par ailleurs, le marché est peu liquide et certaines filières subissent des stop and go (exemple du moratoire sur le photovoltaïque ou de l'instabilité du système de rémunération de l'éolien...)



Approfondir la coopération régionale à la maille européenne

afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement

Recommandations UFE

- S'assurer que le mécanisme de capacité mis en place au 1^{er} janvier 2017 en France permette de valoriser les moyens de production et d'effacement de la demande nécessaires à la sécurité d'alimentation. Apporter les modifications nécessaires pour tenir compte du retour d'expérience, de la prise en compte des capacités transfrontalières et de la recherche de cohérence à la maille régionale et européenne.
- Poursuivre l'optimisation européenne des disponibilités via les interconnexions et l'harmonisation des marchés (codes réseau).
- La France doit renforcer son investissement dans la politique énergétique européenne pour porter une vision stratégique industrielle de la décarbonation et de la transition énergétique.
- Mettre en place une approche coordonnée sur les dossiers énergétiques entre acteurs économiques, administration, Etat et les régions.
- Etre force de proposition et d'alliances au sein du Conseil Européen notamment, au regard des nouveaux équilibres à venir issus du Brexit.



Promouvoir la complémentarité des différents outils de production

en valorisant leurs qualités respectives (ENR dont Hydraulique, **Nucléaire**...) pour répondre aux nouvelles attentes et garantir la sécurité d'approvisionnement.

Recommandations UFE

- Eviter les a priori technologiques sur les solutions permettant de répondre à moindre coût et moindre émission de CO2 à l'enjeu de la sécurité d'approvisionnement,
- Concernant le mix énergétique, la production d'électricité nucléaire est parfaitement compatible avec le développement de la production d'énergie renouvelable, dans une approche pragmatique combinant sécurité d'approvisionnement, évolution des consommations d'électricité, rythme de développement des ENR et décisions de l'Autorité de sûreté nucléaire.



Le marché ne permettant pas aujourd'hui de donner de la visibilité aux investissements de moyen et long terme dans les outils de production très capitalistiques, se posera la question de **la révision du cadre du marché ou d'une régulation nouvelle.**

Recommandations UFE

- Faciliter l'intégration progressive des EnR dans le marché,
- Promouvoir la réforme du marché du CO2 (EU ETS) pour obtenir un prix du CO2 suffisamment élevé au niveau européen pour encourager les investissements bas carbone.

Conduire la **TRANSFORMATION** **SOCIO-ÉCONOMIQUE** dans une vision **FILIÈRE**

Diagnostic

La dimension sociale et la conduite du changement des mutations à conduire dans le secteur de l'énergie est sous-estimée et insuffisamment prise en compte.



Conduire une prospective des emplois et compétences

(prévue par la loi de transition énergétique mais pas lancée jusqu'ici) pour donner de la visibilité aux salariés et aux jeunes en

formation sur les emplois en croissance dans les nouvelles filières liés à la maîtrise de l'énergie et au développement des ENR.

Doivent aussi être anticipés par les entreprises comme les pouvoirs publics, les restructurations des filières impactées par la transition énergétique (thermique par ex), ainsi que les paliers et la temporalité pour maîtriser ces évolutions.

Recommandations UFE

- Réaliser une prospective emplois et compétences de la filière électrique en associant de manière transverse les différentes branches concernées afin d'anticiper et accompagner les transitions professionnelles et sécuriser les compétences de demain.

- Développer une approche industrielle des nouvelles filières en anticipant et encourageant l'innovation technologique et des modèles d'activité pour produire sur le territoire national et européen ; créer ainsi de la valeur en termes d'emplois directs et indirects ainsi que des capacités d'exportation des savoir-faire.



Le périmètre des branches concernées par la transition énergétique nécessite une approche transverse de filière

avec des déplacements d'emplois entre les branches à anticiper et des coopérations à organiser.

Le dialogue social doit y jouer un rôle essentiel. Il est nécessaire de faire évoluer la branche des IEG pour accompagner les évolutions économiques et industrielles des entreprises et construire un nouvel espace de dialogue social adapté aux enjeux à relever.

Recommandations UFE

- Confier aux partenaires sociaux de la branche des Industries Electriques et gazières le soin de proposer une évolution du cadre statutaire de la branche qui prenne en compte les évolutions du droit du travail (articulation statut et négociation collective et négociation de branche et d'entreprise notamment.)

L'UFE EN LIEN AVEC...



LES ADHÉRENTS



